



**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2025**

Le Conseil Municipal se tiendra à 18 h 30 dans la salle Anfos TAVAN

2025-47: Convention territoriale globale avec la CAF:

Rapporteur : Marielle FABRE

La précédente convention territoriale globale prend fin le 31/12/2025.

La Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés (CCPSMV et communes membres) pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou les communes ou communauté de commune .
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants

Les champs d'intervention conjoints issus du diagnostic et faisant l'objet du projet de territoire sont :

- Permettre aux enfants, aux jeunes et aux parents d'accéder à un accueil et un accompagnement adaptés à leurs besoins :
- Maintenir et développer l'offre d'accueil du jeune enfant ;
- Maintenir et développer l'offre d'accueil en direction des enfants et des jeunes ;
- Soutenir la fonction parentale et améliorer l'information sur l'offre d'accueil et de services
- Améliorer la qualité environnementale des structures d'accueil et promouvoir des pratiques éducatives source de bien-être et d'épanouissement ;
- Encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie locale ;
- Faire vivre le partenariat à travers le territoire en favorisant les échanges CCPSMV/Communes et inter communes.

Pour la période à venir (du 01/01/2026 au 31/12/2030) , les partenaires de la CTG partagent les objectifs suivants sur l'ensemble du territoire :

- Développer l'accueil du jeune enfant, plus adapté aux nouveaux besoins des familles.
- Renforcer la cohérence de l'offre jeunesse, avec des actions partagées d'animation, de prévention, de participation des jeunes, et une meilleure accessibilité intercommunale.
- Structurer l'offre de soutien à la parentalité, en valorisant l'existant, en mutualisant les ressources, et en garantissant une présence territoriale adaptée aux besoins des familles.
- Améliorer l'accès aux droits et aux services : renforcer la lisibilité des services (guichet unique, communication ciblée), créer des passerelles entre institutions (CAF, Département, Éducation nationale, CCAS, associations).

- Accompagner les familles vulnérables ou en difficulté, avec des dispositifs d'écoute, de médiation familiale, d'aide à domicile, et de coordination autour des situations complexes.
- Lutter contre les inégalités territoriales : déploiement des services sur l'ensemble des communes, prise en compte des mobilités, accès au numérique, mutualisation des ressources humaines

Les degrés d'intervention de chaque partenaire signataire sur les champs d'intervention communs sont les suivants :

Partenaire	Champs d'intervention	Niveau d'intervention
Communauté de Communes (CCPSMV)	Petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité Animation de la vie sociale	Pilotage et coordination intercommunale des services Petite Enfance, gestion des équipements, animation du guichet unique, soutien aux projets locaux
CAF de Vaucluse	Accompagnement des familles, parentalité, accès aux droits, petite enfance, animation, handicap, de la vie sociale, jeunesse	Appui financier et méthodologique, ingénierie, portage de la CTG, soutien aux actions partenariales
Communes membres	Proximité, accompagnement social, logement, aide alimentaire, animation de la vie sociale, enfance-jeunesse, parentalité, accès aux droits, handicap	Accueil social de premier niveau, relais local, lien de proximité avec les familles vulnérables

Le projet de CTG est joint au présent ordre du jour

2025-48 : Subvention exceptionnelle Classe découverte :

Rapporteur : Pascale ROLLAND

Les enseignants des classes CM2 ont un projet de classe de découverte « Moyen Age » à Meyras (Ardèche) du 16 au 20 mars *2026*, au centre « Les portes de l'Ardèche ». Il concernerait 51 élèves de CM2 de l'école. Les élèves découvriront la vie au Moyen Age via des ateliers immersifs : chevalerie, heraldique, calligraphie, visite d'un château, ...

Les dépenses prévisionnelles représentent un total de 16 750 €. Malgré l'aide de Tagadagne et les actions mises en œuvre pour récolter des fonds la participation des familles devrait se monter à 291 €. La commune est sollicitée dans ce cadre afin d'aider les familles.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2000 € versée à la coopérative scolaire. Celle-ci devra répartir cette somme entre les familles en tenant compte des règles suivantes :

- Familles dont le QF est inférieur ou égal à 800 – 150 €/ enfant
 - Familles dont le QF est supérieur à 800 € et inférieur ou égal à 1000 – 80 € / enfant
- La coopérative sollicitera la commune afin de vérifier les quotients familiaux et proposera une répartition de la subvention. Dans le cas où au terme de cette répartition, il resterait un solde, celui-ci serait réparti par la coopérative scolaire entre les familles dont le QF est supérieur à 1000.

2025-49 : Subvention exceptionnelle Sporting Club Gadagnien :

Rapporteur : Franck AIMADIEU

Le club souhaite organiser un voyage exceptionnel du 13 au 17 mai 2026 à Bordeaux pour la catégorie U14/U15 afin de participer à un tournoi international de football. Ce projet concerne 15 jeunes et 3 accompagnateurs et représente un budget estimé à 6500 €. Le club va solliciter des sponsors et se tourne également vers la commune pour obtenir un financement.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € au sporting pour ce projet

2025-50 : Fonds de concours tourisme – C.C.P.S.M.V. :

Rapporteur : E. KLEIN

La C.C.P.S.M.V. a approuvé le 3 avril dernier l'attribution aux communes d'un fonds de concours « tourisme ». La commune de Châteauneuf de Gadagne peut solliciter à ce titre une aide de 15 000 € à condition que son autofinancement sur le projet concerné soit à minima équivalent à la somme attribuée. Il est proposé au conseil municipal de solliciter ce fonds de concours pour l'achat d'une balayeuse destinée à améliorer l'entretien du village et la mise en valeur du mur du cimetière.

Le plan de financement serait le suivant :

Acquisition d'une balayeuse : 28 000 € HT
Mise en valeur du mur du cimetière : 9 258.50 H.T
Total = 37 258.50 € H.T.
Fonds de concours tourisme = 15 036 €
Autofinancement = 22 222,50 €

2025-51 : Adhésion à l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie :

Rapporteur : Etienne KLEIN

L'agence Vaucluse Ingénierie a pour objet d'apporter au Département de Vaucluse et à ses membres une assistance d'ordre technique, juridique et financier.

l'agence Vaucluse Ingénierie intervient dans les domaines suivants :

- voirie
- vélo
- aménagement (espaces publics, projets urbains, redynamisation de centres-bourgs...)
- bâtiments/équipements (construction, réhabilitation, extension, d'équipements publics tels que mairies, établissements d'enseignement ou péri-scolaires, équipements sportifs, culturels, maisons des associations, commerces de proximité, équipements touristiques, logements)

Cette assistance consiste essentiellement en une formulation de conseils. Les membres de l'agence Vaucluse Ingénierie, bénéficiaires de cette assistance, conservent la responsabilité de décider s'ils vont ou non, suivre ces conseils et s'ils souhaitent solliciter des prestations complémentaires chez d'autres professionnels.

L'intervention de l'agence Vaucluse Ingénierie cible les phases amont (ou pré-opérationnelles) des projets, en complément d'une maîtrise d'œuvre privée, quel que soit le montage retenu pour l'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée.

L'agence Vaucluse Ingénierie ne réalise pas de missions de maîtrise d'œuvre.

Les interventions de l'agence Vaucluse Ingénierie sont regroupées en trois catégories ;

- conseils de 1er niveau

- missions standards d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pré-opérationnelle
- prestations spécifiques à la vacation.

Les conseils de 1er niveau et les missions standards d'assistance à maîtrise d'ouvrage sont couverts par la cotisation versée par les membres.

Les prestations spécifiques requérant une expertise spécialisée sur des dossiers complexes sont activées à la vacation sur devis et payantes.

De plus, l'agence Vaucluse Ingénierie propose dans son offre de service d'exercer le rôle d'intermédiaire d'une centrale d'achat en passant des marchés publics répondant aux besoins de ses membres et pour leur compte.

L'agence Vaucluse Ingénierie met également en place, des ateliers d'information/sensibilisation sur des sujets pouvant aller au-delà des domaines d'intervention listés précédemment.

La commune peut choisir entre 3 formules

- Formule 1 : Prestations en voirie/vélo pour une cotisation de 0,50 €/habitant (ex DACT) ce qui représente 1755 € /an pour Châteauneuf de Gadagne
- Formule 2 : Prestations en aménagement des espaces publics et bâtiments/équipements publics par paiement d'une cotisation forfaitaire par strates de population – pour Châteauneuf de Gadagne, cela représente 500 €/ an
- Formule 3 : Totalité des prestations par versement des deux cotisations dues au titre des formules 1 et 2, soit 2255 €/an

Il est proposé au conseil de choisir la formule n° 3

Les statuts et les tarifs de l'agence Vaucluse Ingénierie sont joints au présent ordre du jour

QUESTIONS DIVERSES

1. Travaux Mairie (Etienne KLEIN)
2. Bassin versant chemin de Jonquerettes (Etienne KLEIN)
3. Projet ancien EPHAD (Etienne KLEIN)
4. Inauguration Nouveau Chai (Etienne KLEIN)
5. Auvent PV (Etienne KLEIN)
6. Gendarmes et participation citoyenne (Etienne KLEIN)
7. Gens du voyage (Etienne KLEIN)
8. Étude Pastière (Etienne KLEIN)
9. Étude parking écoles (Etienne KLEIN)
10. Étude route de la gare (Etienne KLEIN)
11. Église (porte et clocher) (Christophe ALLIES)
12. Chicanes temporaires (Jean-Paul VILMER)
13. RD6 (Jean-Paul VILMER)
14. Décorations de Noël (Valérie AUBERT)
15. Vitrines SOCIAS (Thierry MAUSSAN)
16. Véhicule PM (Thierry MAUSSAN)